

24 janvier 2020

<http://emancipation69.fr/>  
[69.emancipation@gmail.com](mailto:69.emancipation@gmail.com)

## Retraite à points : ni amendable, ni négociable ! Arrêt des concertations !

### UNITÉ pour le RETRAIT PUR ET SIMPLE DU PROJET de MACRON !

**La détermination à arracher le retrait du projet de loi de retraite à points est toujours réelle.**

Macron maintient pourtant son projet de loi et veut détruire le statut (pour aller vers "une société sans statuts" et l'individualisation). Le projet de loi a été envoyé au conseil d'État ; il doit être présenté en conseil des ministres le 24 janvier, puis discuté à l'Assemblée à partir du 3 février.

Comment est-ce possible ?

#### Des concertations en permanence et des journées d'action à répétition !

Plus la mobilisation perdure, plus le gouvernement cherche à diviser le mouvement notamment avec une avalanche de concertations avec les directions syndicales. Il propose aux syndicats de discuter de quelques aménagements marginaux de sa réforme, à condition d'accepter le cadre de la retraite à points.

C'est pourquoi le gouvernement multiplie les concertations, à commencer par la "conférence de financement" des retraites, et corrélativement des discussions par secteurs comme celles sur une prétendue revalorisation des enseignants, totalement soumises à la réforme des retraites.



#### Une "conférence de financement"... pour faire avaliser la retraite à points

L'objectif fixé à la "conférence de financement" à laquelle doivent participer les organisations syndicales et patronales est de réaliser 12 milliards d'économies d'ici 2027. Sans cela le gouvernement réintroduirait l'âge pivot de 2022 à 2027 pour les générations antérieures à 1975. À noter que l'âge d'équilibre s'appliquera à tous dans la retraite à points.

On ne peut accepter que les syndicats participent à ce piège.

#### Une revalorisation ? Ou faire avaliser la mort du code des pensions, du statut ?

La concertation engagée par Blanquer le 13 janvier devrait se poursuivre jusqu'en juin. La prétendue revalorisation des enseignants, est soumise à la réforme à points. Elle s'accompagne d'une "transformation de la gestion des ressources humaines", soit l'individualisation des carrières, la gestion de "proximité", des primes à géométrie variable, l'accroissement des missions, des congés amputés (formations, accompagnement des élèves...).

Et dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, les entretiens avec F. Vidal se mènent autour d'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche. Ce projet induit une logique de concurrence entre structures, entre les enseignants et chercheurs, une redéfinition des services des enseignants titulaires (suppression de la référence aux heures d'enseignement et individualisation), l'introduction de primes de performance et d'engagement, l'extension du recrutement sur contrat précaire (contrats de mission scientifique, contrats de projet...). Se profile ainsi la suppression du corps des maîtres de conférences et des chargés de recherche.

L'objectif ? Introduire la division entre les différentes catégories de salariés, faire avaliser ainsi la destruction du code des pensions ainsi que la destruction de tout notre métier, du statut...

#### Rupture des concertations, unité pour le retrait pur et simple du projet de loi !

Depuis le 5 décembre, les salariés ont montré leur disponibilité à combattre pour le retrait du projet de retraites à points.

Mais on ne peut pas discuter sans fin du projet gouvernemental et prétendre en même temps combattre pour le retrait du projet de loi de retraites à points.

Dans cette situation, face à la gravité d'un projet qui programme la destruction de toutes les garanties sur les retraites (à commencer par le code des pensions) et la baisse des pensions pour toutes les catégories, le préalable à toute négociation pour une véritable revalorisation des salaires est le retrait pur et simple du projet de loi sur la retraite à points.

Sur ces bases, il est possible que se réalise l'unité pour mener un combat efficace, par la grève, les manifestations, de centraliser la mobilisation par une manifestation nationale à Paris.

#### NON aux E3C, pour l'abrogation de la réforme du bac et du lycée !

Dans le cadre de la mobilisation contre la politique de Macron plusieurs dizaines de lycées connaissant des mouvements de grève dans le cadre du boycott des épreuves de contrôle continu issues de la réforme du bac et du lycée.

En dépit des menaces de répression et de conditions difficiles, la détermination de nombre d'enseignants à empêcher la mise en place d'un bac local exprime le refus de la réforme du bac et du lycée.

Le combat pour l'abrogation de la réforme du bac et du lycée, implique que les organisations syndicales quittent le comité de suivi de la réforme du bac et du lycée.